

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----o-----  
SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2014  
-----o-----

Nombre de membres

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Ayant donné procuration : 6
- Votants : 29

Date de convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Paule GARCIA, première adjointe, en remplacement du Maire.

**SECRETARE** : M. Alexandre BAUDOUIN

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Marie – Paule GARCIA, Mme Cécile LAURENT, M. Thierry SACRE, Mme Marie – Claude SEAILLES, M. Alexandre CARDONA, Mme Frédérique TURRO, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Marie SONNINO, M. Jean TRAMONT, Mme Atika OUADDANE, M. Roël VAN ZUMMEREN, Mme Vanessa MARTIAL, M. Didier CHATILLON, Mme Rose – Marie MARCHAL, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Corinne BAREILLE, M. Serge COTRET, M. Patrick GOUZENES, M. Didier HURABIELLE, M. Bernard GALLARDO, Mme Françoise MARTINEZ, M. Alain PINSON, M. Jean – François ROUSSE,

**ABSENTS EXCUSES** : - M. Gérard DUBRAC, M. Philippe BEYRIES, Mme Lydia NOUAILLES, Mme Marie – Andrée DUCASSE, Mme Hélène DELPECH, Mme Geneviève SABATHIER

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Gérard DUBRAC à Mme Marie – Paule GARCIA, M. Philippe BEYRIES à Marie Claude MONTANE - SEAILLES, Mme Lydia NOUAILLES à Cécile LAURENT, Mme Marie DUCASSE à M. Thierry SACRE, Mme Hélène DELPECH à M. Jean – François ROUSSE, Mme Geneviève SABATHIER à M. Alain PINSON

**Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :**

---

### OBJET : ELECTION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

---

Après dépouillement, les résultats des délégués sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 28

A obtenu :

Liste « Union pour Condom et la Ténarèze » : 22 voix

Liste « Ensemble, Condom avance » : 6 voix

Sont élus délégués en vue des élections sénatoriales :

M. Gérard DUBRAC, Mme Marie – Paule GARCIA, M. Thierry SACRE, Mme Cécile LAURENT, M. Philippe BEYRIES, Mme Marie – Claude MONTANE – SEAILLES, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Frédérique TURRO – BARRERA, M. Jean TRAMONT, Mme Marie – Eve SONNINO, M. Roël VAN ZUMMEREN, Mme Vanessa MARTIAL, M. Bernard GALLARDO, Mme Françoise MARTINEZ, M. Jean– François ROUSSE

Sont élus suppléants en vue des élections sénatoriales :

M. Alexandre CARDONA, Mme Rose – Marie MARCHAL, M. Didier CHATILLON, Mme Geneviève SABATHIER

---

**OBJET : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DANS LE CADRE DES REMPLACEMENTS, D'EMPLOIS TEMPORAIRES OU SAISONNIERS**

---

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires à titre temporaire, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée.

**CHARGE** Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires à titre saisonnier, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée.

**CHARGE** Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour le remplacement d'agents sur un emploi permanent.

**CHARGE** Monsieur le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

**DIT** qu'une enveloppe de crédits correspondants sera inscrite au budget 2014.

Le Maire, par délégation,



La première adjointe,

Marie-Paule GARCIA